

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP PARIBAS MULTISTRATEGIES PROTECTION 80 (FR0010077255)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France (« BNPP AM France »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM France en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM France est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/05/2023

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) soumise aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

Durée

Ce Produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

BNPP AM France n'a pas le droit de mettre fin au Produit de manière unilatérale. L'assemblée générale des actionnaires de la SICAV peut décider des opérations de fusion, scission et de liquidation du Produit.

Objectifs

Objectif de gestion : La SICAV a pour objectif, d'une part, d'augmenter la valorisation de ses actifs sur la durée de placement recommandée de cinq ans en profitant partiellement de l'évolution d'actifs dits risqués (composés notamment d'un portefeuille d'actifs diversifiés et/ou d'une sélection de stratégies décorréliées de l'évolution des marchés) et d'autre part, d'assurer à l'actionnaire que toute demande de rachat sera effectuée à une valeur liquidative au moins égale à 80% de la plus haute valeur liquidative atteinte par la SICAV entre le 31 janvier 2014 et la date de rachat (ci-après la Valeur Liquidative protégée).

Caractéristiques essentielles de la SICAV :

La SICAV sera gérée activement selon des techniques d'assurance de portefeuille dont le principe consiste à ajuster une proportion d'actifs risqués et une proportion d'actifs dits à faible risque au sein de la SICAV.

L'actif à faible risque est constitué notamment d'OPCVM ou de FIA français ou d'OPCVM européens de classification Fonds monétaire court terme et/ou standard et/ou obligataire, et/ou de produits de taux, ainsi que de produits dérivés de taux, de titres de créance français et/ou étrangers émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE et/ou émis par un émetteur supranational et/ou par un émetteur privé, et libellés en euro et/ou d'actions couvertes par un instrument dérivé. Ces titres pourront, lors de leur acquisition, bénéficier d'une notation émetteur Investment Grade (notation émetteur long terme supérieure ou égale à BBB- (S&P) ou Baa3 (Moody's)), à l'exception des titres émis par BNP Paribas. Le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit. Les notations mentionnées ici ne sont pas utilisées de manière exclusive ou systématique, mais participent à l'évaluation globale de la qualité de crédit sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres. L'actif à faible risque est destiné à assurer la Protection.

L'actif risqué est constitué, notamment, d'OPCVM ou de FIA français ou d'OPCVM européens ou de fonds d'investissement étrangers permettant d'obtenir :

- 1) une exposition directionnelle à différentes classes d'actifs dont actions, obligations, crédits, matières premières (au travers d'indices sur contrats à terme de matières premières), ainsi que la volatilité, et/ou,
- 2) une exposition à une ou plusieurs stratégies dynamiques d'allocations d'actifs dotées d'un objectif de performance absolue. L'allocation de l'actif risqué entre les deux stratégies repose sur les anticipations de marchés du délégataire de la gestion financière et est, de ce fait, discrétionnaire.

Le porteur de la zone euro est exposé à un risque de change (jusqu'à 100% de l'actif net de la SICAV) et ne profite que partiellement d'une hausse des expositions de l'actif risqué.

Par ailleurs, en vue de respecter les contraintes de la Protection et/ou si les conditions de marché le requièrent, la SICAV pourra être investie uniquement en actifs à faible risque. Il existe alors un risque de monétarisation la SICAV ne pourra plus participer à une hausse ultérieure éventuelle de la valeur des expositions de l'actif.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus de la SICAV.

Autres informations : Durée minimum de placement recommandée : 5 ans. En cas de non-prorogation de la Protection, la SICAV n'acceptera plus de demandes de souscription et sera dissoute à la date d'échéance de la Protection en cours.

Les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs actions du lundi au vendredi jusqu'à 13 heures (heure de Paris). Les demandes de rachat seront exécutées sur la valeur liquidative datée du lendemain.

Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs de détail qui ont quelque expertise financière et/ou quelque connaissance pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte limitée du capital et attendre une protection de leur capital à hauteur de 80 %. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années. Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

Informations pratiques

■ Dépositaire : BNP PARIBAS

■ Le prospectus, les statuts, le document d'informations clés, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.



QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts. La gestion de type assurance de portefeuille et la protection permanente justifient la catégorie de risque.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de crédit :** le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- **Risque de liquidité :** ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 80% de votre capital. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10.000 EUR		

Scénarios

Minimum	8.000 EUR sont garantis à l'échéance (soit 80% de votre capital investi). L'investisseur peut perdre une partie ou la totalité de son investissement en cas de sortie avant l'échéance.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.627,53 EUR	7.160,4 EUR
	Rendement annuel moyen	-13,72%	-6,46%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.284,4 EUR	8.403,93 EUR
	Rendement annuel moyen	-7,16%	-3,42%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.689,72 EUR	9.245,53 EUR
	Rendement annuel moyen	-3,10%	-1,56%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.100,95 EUR	10.108,19 EUR
	Rendement annuel moyen	1,01%	0,22%

Les performances affichées sont le résultat de simulations pour différents scénarios d'évolution des marchés sur lesquels le fonds investit.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM FRANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de BNPP AM France.

En cas de défaillance de BNPP AM France, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.



	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	325,71 EUR	808,4 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,28%	1,67%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,11% avant déduction des coûts et de -1,56% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR (*)
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,23% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2022.	120,54 EUR
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	5,17 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

(*) Détails complémentaires sur les coûts d'entrée : de 0 à 29.999 EUR : 2.00%. De 30.000 à 149.999 EUR : 1.00%. De 150.000 à 799.999 EUR : 0.75%. A partir de 800.000 EUR : 0.50%

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM France via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous : (1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 9 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur.

